



Comité de parents Marie-Victorin

Procès-verbal de la séance du
8 novembre 2021

001-Adrien-Gamache	Mickaël Perreault (p)	027-Hubert-Perron	Mariannick Archambault
275-André-Laurendeau	Geneviève Lamoureux Olivier Bourreau (s)	169-Jacques-Ouellette	Isabelle Boutin
276-Antoine-Brossard	Gaëlle Goutier	280-Jacques-Rousseau	Stéphane Simard
002-Armand-Racicot	Kaissy Charbonneau (p)	030-Joseph-De Sérigny	Paola Andrea Diaz Vargas
165-Bel-Essor	ABSENT	033-Lajeunesse	ABSENT
005-Bourgeois-Champagnat	Olivier Simo (p) Chantal Bélisle (s) (p)	035-Laurent-Benoît	Atish Koowarsing Wozageer (s)
006-Carillon	Tyna Phaneuf	038-Lionel-Groulx	ABSENT
007-Charles-Bruneau	ABSENT	059-Marcelle-Gauvreau	Marcelo Guerrero Salazar (s)
008-Charles-LeMoyne	ABSENT	039-Marie-Victorin (Brossard)	ABSENT
009-Christ-Roi	Nicola Grenon (p)	040-Marie-Victorin (Longueuil)	Jean-François Morin
010-Du Curé-Lequin	Nicolas Calderon Asselin	041-Maurice-L.-Duplessis	ABSENT
017-D'Iberville	Nicolas Brosseau (p)	284-Mgr.A.-M.-Parent	Maryse Villeneuve
032--De La Mosaïque	ABSENT	042-Monseigneur-Forget	Francis Rodrigue
026-De la Rose-des-Vents	Angélique Paquette	086-Nouvelle école Greenfield Park	Alicia Davila Monterrey
013-De Maricourt	ABSENT	043-Paul-Chagnon	ABSENT
014-De Normandie	Simon Morin	044-Paul-De Maricourt	Valérie Bourgie (s)
003-Des Mille-Fleurs	Maxime Cadieux	045-Pierre-D'Iberville	Thomas Chevalier
063-Des Petits Explorateurs	Jean-Philippe Gingras (p)	046-Pierre-Laporte	ABSENT
004-Des Quatre-Saisons	Dominique De Lierre	048-Préville	Julie Dufresne
016-Des Saints-Anges	Mélanie Chaussé	049-Rabeau	Justine Landreville (s) (p)
028-Du Jardin-Bienvenue	Nathaniel Liberge (p)	054-Sainte-Claire (Brossard)	ABSENT
060-Du Tournesol	ABSENT	055-Sainte-Claire (Longueuil)	Philippe Meunier
031-Él de Greenfield Park	ABSENT	287Saint-Jean-Baptiste	AUCUN
079-Él du Vieux-Longueuil	Carlos Andres Pelaez	050-Saint-Joseph	Esther Aumont-Duchesne (p)
240-Él Lucille-Teasdale	Samira El Akili	110-Saint-Jude	AUCUN
076-École Mille-Sports	Claudel Picard-Roy	058-Saint-Laurent	Katherine Fournier Marcheterre
193-Éc. rég. du Vent-Nouv.	AUCUN	052-Saint-Romain	ABSENT
271-Éc. sec. de l'Agora	ABSENT	056-Samuel-De Champlain	Julie Latreille Normand Dubreuil (s)
218-École sec. Saint-Edmond	ABSENT	071-Tourterelle	Daniel Côté
168-École spec.des Remparts	AUCUN	064-Vauquelin	Alejandra Odgers (s)
020-Félix-Leclerc	Jérôme Savaria-Carrière	Personnel	
021-Gaétan-Boucher	ABSENT	Secrétaire administrative	Geneviève Brochu
022-Gentilly-Boisé des Lutins	AUCUN	Autres participants	
023-George-Étienne-Cartier	Marie-Pascale Giroux	Directeur général adjoint	Hugo Clermont (p)
024-Georges-P. Vanier	ABSENT	Autres participants du CSS	Voir au point 4.
278-Gérard-Filion	AUCUN	Représentant du CCSEHDAA	Nicolas Brosseau (p)
025-Guillaume-Vignal	Patrick Gauthier		

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE/CONSTATATION DU QUORUM

L'ouverture de la rencontre se fait à 19 h 20 et le quorum est constaté.

2. PAROLE À LA PRÉSIDENTE / MOT DE BIENVENUE

Le comité de parents teste le mode hybride pour la première fois ce soir, le président M. Nicola Grenon demande l'indulgence de la part des participants. Il en profite pour remercier les membres qui se sont présentés en personne et invite ceux qui sont en virtuel à participer aux rencontres, au centre administratif du CSSMV, situé au 13, rue Saint-Laurent à Longueuil, à la salle Flore Laurentienne. D'ailleurs, on informe tous les participants que l'entrée n° 6 peut être empruntée pour accéder directement à la salle. M. Grenon termine le mot de bienvenue en citant le philosophe grec Aristote : « Éduquer l'esprit sans éduquer le cœur revient à ne pas éduquer du tout ».

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution CP20211108-01

L'ordre du jour est proposé par M^{me} Geneviève Lamoureux et appuyé par M. Olivier Bourreau sans modification.

Adoptée à l'unanimité

4. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN

La présidence rappelle d'entrée de jeu le fonctionnement du processus de consultation au comité de parents. Tel que le stipule la Loi sur l'instruction publique (LIP), le comité de parents (CP) doit être consulté et donner son avis sur plusieurs éléments afin d'assurer le meilleur fonctionnement du centre de services scolaire (CSS), tels le PTRDI et les calendriers scolaires qui seront présentés ce soir. Le processus fonctionne en trois temps : dans un premier temps, des représentants de la direction générale du CSS viennent présenter le dossier. Par la suite, la tâche des représentants est d'aller consulter les parents de leur école (ils peuvent également prendre le pouls de leur CÉ) sur les sujets pour voir s'ils ont des questions, avis, commentaires ou suggestions et les rapportent à la rencontre du CP suivante. Lors de la seconde séance, les membres ont l'occasion de poser des questions de précision à la direction générale et de discuter entre eux des recommandations à faire. Les représentants ont encore la possibilité d'en rediscuter en CÉ avant la troisième séance lors de laquelle une résolution est adoptée, avec des recommandations particulières s'il y a lieu. Le directeur général adjoint responsable du dossier du comité de parents M. Hugo Clermont ajoute que, comme le Centre de services scolaire Marie-Victorin est un grand CSS, les consultations mettent à profit l'intelligence collective pour voir l'ensemble des enjeux. Ce soir, M. Clermont est accompagné de son homologue M. Marc-André Petit, qui chapeaute entre autres le Service de l'organisation et du transport scolaire (SOTS).

4.1 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES (PTRDI)

M. Petit cède la parole à MM. Christian Hinse et Martin Migneault, respectivement directeur et directeur adjoint du SOTS pour présenter les deux sujets de consultation de ce soir, le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025 (PTRDI) et les propositions de calendriers scolaires de l'année scolaire 2022-2023.

Le PTRDI présente la façon dont sont utilisés les locaux, donc la destination des immeubles, pour les trois prochaines années. M. Hinse dépose deux documents aux représentants, un aide-mémoire PTRDI et le PTRDI comme tel composé de 19 pages qui regroupe l'ensemble des bâtiments du CSSMV. M. Hinse rappelle que la consultation se base sur la capacité MEQ (reconnue par le ministère) des immeubles et non pas sur la capacité fonctionnelle. Le SOTS a ajouté trois nouveautés au tableau : une colonne qui présente les prévisions de clientèle pour les prochaines années (prévisions ministérielles); le document est scindé par

ville pour aider à la lecture et à la présentation aux villes et une colonne « Remarques » a également été ajoutée (lesquelles étaient auparavant regroupées en bas de page).

Le représentant de l'école André-Laurendeau demande si la capacité d'accueil inclut les unités modulaires. La capacité d'accueil n'inclut pas les unités modulaires temporaires, même au secondaire. Les chiffres d'élèves 2021-2022 est celle basée sur la lecture faite au 30 septembre 2021.

Le représentant de l'école Mille-Sports demande pourquoi la future école Mille-Sports ne se trouve pas dans ce document. Comme le déménagement de l'école Mille-Sports n'est pas officiel encore, on ne retrouve pas la future école (qui serait située dans le secteur Glaïeul) dans le PTRDI 2022-2025 présenté ce soir.

Le représentant de l'école Marie-Victorin Longueuil demande ce que représente la capacité maximale des écoles. M. Hinse rappelle que les chiffres représentent les prévisions par secteur dans lesquelles on retrouve les élèves d'accueil et d'adaptation scolaire (qui sont répartis dans des écoles à travers le territoire). La capacité d'accueil est calculée en nombre de classes. Ce qui signifie que si les chiffres du ministère disent qu'il y a 12 classes de possible dans une école, par exemple, et que la capacité fonctionnelle est de 14 classes, le SOTS n'augmentera pas la capacité et pourrait faire des déplacements d'élèves.

La représentante de l'école Saint-Joseph s'inquiète de la poursuite de l'augmentation des élèves pour les prochaines années et de l'installation des unités modulaires qui pourrait perdurer dans le temps. La construction d'une nouvelle école est prévue à Saint-hubert dans le grand secteur Laflèche. Le CSSMV est en négociation pour le terrain et ne peut donc pas s'avancer plus sur le sujet qui se trouve sous embargo.

Le représentant de l'école Des Petits Explorateurs demande les raisons pour lesquelles on retrouve des prévisions de 2021 à 2025 pour certaines écoles, par année 2021-2022, 2022-2023 etc. pour d'autres, et des prévisions que pour 2021 pour les écoles à projet pédagogique particulier. Pour les écoles à projet pédagogique particulier, le nombre d'entrée est prévisible à chaque année et il est donc difficile de faire des prévisions. Pour les écoles primaires régulières, il y a des prévisions pour les 5 prochaines années. Pour les écoles FP ou adultes, il s'agit de prévision si tous les locaux étaient pris

La représentante de l'école Des Quatre-Saisons demande comme il n'y a pas de prévisions pour les écoles à projet pédagogique particulier s'il y aurait quand même espoir de voir un projet d'agrandissement étant donné la grande demande. M. Petit soutient que, pour toutes les écoles, rien n'est impossible.

Le SOTS reviendra faire une présentation le mois prochain sur les projets d'ajouts d'espace.

Le président demande aux représentants de faire parvenir leurs questions par courriel à info@cpmv.ca (dans la mesure du possible) pour permettre aux représentants de la direction générale de préparer leur réponse.

4.2 CALENDRIERS SCOLAIRES 2022-2023

M. Migneault présente les projets de calendriers scolaires 2022-2023. Les calendriers sont balisés avec les différentes conventions collectives, dont celle des enseignants. Comme l'an prochain sera une année d'élections provinciales, une journée pédagogique mobile a déjà été ajoutée le lundi 3 octobre 2022. Les équipes-écoles auront donc trois journées pédagogiques à ajouter au calendrier plutôt que quatre (deux mobiles, deux forces majeures). Les directions d'établissements primaires demandent déjà une modification pour que la journée pédagogique du lundi 17 octobre soit reportée le mercredi 26 octobre.

Les directions du secondaire souhaiteraient modifier la journée pédagogique du vendredi 23 septembre, le mercredi 21 septembre, en même temps que celle du primaire (parce que la journée de visite des élèves du primaire au secondaire en début d'année n'a plus lieu), et la même chose que le primaire, que la journée

du 17 octobre soit reportée le 26 octobre. Les directions du primaire demandent également de modifier la journée du 31 mai au 26 mai 2023 pour la tenue de la journée *Élèves d'un jour*.

La représentante de l'école André-Laurendeau demande pour quelle raison le SOTS ne présente qu'une seule proposition de calendriers cette année. Le SOTS a répondu à la demande des parents d'avoir trois fins de semaine complètes au congé de Noël.

4.3 SUIVIS DIVERS

Locaux polyvalents

La direction générale fera une présentation sur les ajouts d'espace le mois prochain.

Horaire au secondaire

La direction générale souhaite modifier les horaires au secondaire, malgré les enjeux au niveau des écoles et du personnel, dans un calendrier raisonnable.

DCÉ et DCÉE

Le SOTS souhaite apporter des éclaircissements quant aux demande de choix école (DCÉ) et demande de choix école extraterritoriale (DCÉE) et de la console *Inscris-toi* au secondaire. M. Hinse informe les représentants que le ministère est venu apporter des modifications dans les ententes extraterritoriales. Les parents n'ont plus à demander l'autorisation aux centres de services scolaires pour faire une DCÉE. En enlevant cette obligation, le SOTS doit être vigilant à ces demandes extraterritoriales pour avoir assez de place pour nos élèves. Le MEQ a également balisé l'ordre des choix : 1-continuité dans l'école ou le CSS, 2-la fratrie et 3-la distance. M. Migneault partagera un aide-mémoire relativement à cette politique d'admission dès la fin de la rencontre.

Le représentant de l'école Tourterelle demande si une DCÉ doit être remplie pour les élèves qui fréquentent une école à projet pédagogique particulier et qui déménagent hors du secteur de l'école. Le SOTS est en étroite communication avec la directrice de l'école Tourterelle pour cette situation.

La direction générale souhaite mettre à jour la politique d'admission avant la prochaine rentrée scolaire et le comité de parents sera évidemment consulté.

5. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS (QUESTIONS À LA DIRECTION GÉNÉRALE)

5.1 QUESTIONS REÇUES D'AVANCE

Vaccination au primaire

M. Petit confirme qu'il revient à chaque CISSS d'organiser la vaccination. Le CSSMV est couvert par le CISSS-Montérégie-Centre et le CISSS Montérégie-Est. Les informations concernant la vaccination du CISSS-Montérégie-Est ne sont pas connues encore. Le CISSS-Montérégie-Centre a envoyé l'horaire de la vaccination qui débutera en décembre pour se terminer avant Noël. Les parents devront donner leur autorisation. Les écoles auront besoin de beaucoup de bénévoles. Le vaccin se donnera à l'école pour ceux qui le veulent, ou dans une clinique si l'enfant devait s'absenter la journée de vaccination à l'école. Le CSS se charge de l'organisation.

Ajustements aux bulletins

Il est demandé si les ajustements aux bulletins doivent être confirmés et approuvés en CÉ. M^{me} Sophie Dubé, directrice du Service des ressources éducatives, souligne que les modifications aux dates sont prescrites par le ministère et ne doivent donc qu'être présentées en CÉ. Les dates précises sont déterminées par les équipes-écoles.

Il n'y a pas de détail sur le nombre de bulletins scolaires pour l'année 2022-2023.

Isolement jusqu'à trois semaines

On demande à la direction générale si quelque chose est prévu pour soutenir technologiquement les enseignants pour les enfants qui sont en isolement jusqu'à trois semaines à cause du COVID. M^{me} Dubé répond qu'il s'agit d'une question complexe dans le cadre ministériel. Quand les classes sont fermées, l'enseignant doit remplir des seuils minimaux. Si juste un élève est en isolement, l'enseignant doit faire des suivis pédagogiques. Cependant, si un enseignant voulait aller en bimodal, c'est possible. Des équipements fixes et mobiles sont disponibles et des conseillers pédagogiques peuvent accompagner les enseignants. C'est selon la volonté de l'enseignant, on ne peut pas l'obliger à aller en bimodal.

Formations des enseignants l'an dernier avec l'ajout de trois journées pédagogiques

La direction générale offre aux enseignants tout le soutien dont ils ont besoin.

Livres controversés

Les parents demandent si le CSS compte se doter d'une politique ou d'un encadrement concernant la gestion des livres dits controversés pour éviter des situations problématiques. Les bibliothécaires de la Montérégie se sont dotés, depuis plusieurs années, d'une procédure où les gens peuvent signaler un livre qui cause des questionnements. Il s'agit d'un outil de réflexion pour peser la liberté intellectuelle et la liberté académique. Le CSSMV n'est pas dans la censure ou l'interdiction, mais dans la réflexion pour chaque cas.

Frais de service de garde par prélèvement automatique

M. Migneault confirme que le CSS n'accepte pas les virements bancaires parce que le paiement ne serait pas associé directement au dossier de l'élève. Cette méthode demanderait une structure administrative assez lourde et impliquerait une action manuelle derrière chaque virement. Les paiements acceptés sont par Internet, par chèque ou en argent comptant.

Utilisation des écrans.

Le CP demande si le CSSMV a reçu de l'information relativement à la Stratégie sur l'utilisation des écrans et la santé des jeunes, telle que l'avait annoncé le gouvernement. Il devait y avoir une consultation sur invitation en septembre, pour la livraison d'un mémoire en hiver, mais M^{me} Dubé n'a pas de nouvelle. Cependant, M^{me} Dubé réfère les parents à l'INSPQ qui a produit un avis intéressant. Le SRÉ a également rendu disponible aux parents un outil d'aide en soutien à la santé mentale et au bien-être pour les [enfants](#) et une version pour les [adolescents](#) dans laquelle on trouve une section *Écrans et jeux vidéo*.

5.2 AUTRES QUESTIONS

Recyclage des masques

Une décision a été faite l'an dernier suite à une étude d'un comité écologique de planter des arbres plutôt que de recycler les masques. Le sujet sera réévalué cette année.

Logiciel pour les services de garde

M. Migneault annonce que le SOTS a reçu un mandat de la direction générale d'offrir un logiciel uniforme et harmonisé à travers tout le CSSMV. Le SOTS est rendu à l'appel d'offre et le but est d'offrir le service cette année.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

6.1 4 OCTOBRE 2021

Résolution CP20211108-02

L'adoption du procès-verbal de la rencontre du comité de parents Marie-Victorin du lundi 4 octobre 2021 est proposée par M. Jean-Philippe Gingras et appuyée par M. Olivier Bourreau, sans modification.

Adoptée à l'unanimité

6.2 25 OCTOBRE 2021

Résolution CP20211108-03

L'adoption du procès-verbal de la rencontre du comité de parents Marie-Victorin du lundi 25 octobre 2021 est proposée par M. Mickaël Perreault et appuyée par M^{me} Geneviève Lamoureux, sans modification.

Adoptée à l'unanimité

6.3 SUIVIS

Sondage du CP

Le président présente les résultats du sondage annuel des représentants du comité de parents. Il est très satisfait du taux de réponse : près d'une cinquantaine de représentants y ont répondu. Les résultats seront diffusés dans le courriel de suivi.

Comités de travail

Les travaux des différents comités reprennent. Les représentants peuvent consulter la liste des comités et s'y inscrire à cette adresse : comites.cpmv.ca.

Plénière

Une première plénière du CP se tiendra le 22 novembre 2021. Le président demande aux représentants de s'inscrire pour choisir les tables qui les intéressent : pleniere.cpmv.ca

Rencontre des présidences de CÉ

Une rencontre des présidents de CÉ se déroulera ce jeudi 11 novembre. La rencontre s'adresse aux présidents et aux vice-présidents. Les représentants sont invités à rappeler la tenue de cette rencontre à leur président de CÉ.

Photo du CP

Comme une photo de groupe est encore impossible cette année, le président propose aux représentants et substituts de faire parvenir une de leur photo à info@cpmv.ca pour créer une mosaïque. Il n'y a pas d'obligation.

Élections au CP

L'exécutif du CP arrivera avec un projet d'élection complémentaire à la rencontre du mois de décembre pour un poste vacant à l'exécutif.

7. BILAN ET BUDGET

Le trésorier M. Olivier Bourreau présente le bilan 2020-2021 du comité de parents Marie-Victorin et le budget prévisionnel 2021-2022.

7.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BILAN 2020-2021

M. Bourreau précise que les sommes non dépensées sont retournées au gouvernement. Le trésorier informe que les représentants et substituts qui le souhaitent pourront offrir les sommes destinées au remboursement de leur transport et gardiennage en don à leur école respective.

Résolution CP20211108-04

Il est proposé par M. Nicolas Brosseau et appuyé par M. Stéphane Simard
D'ADOPTER le bilan 2020-2021 du comité de parents Marie-Victorin :

Bilan CPMV 2020-2021			
Poste	Prévu	Réel	Écarts
Per capita (70¢ - 1,3%)	26 638,50 \$	25 936,00 \$	702,50 \$
Remboursement transports	(6 500,00) \$	- \$	(6 500,00) \$
Remboursement gardiennage	(1 000,00) \$	- \$	(1 000,00) \$
Secrétariat (600\$ + charges employeur)	(7 590,00) \$	(7 351,04) \$	(238,96) \$
Reprographie & Fournitures de bureau	(700,00) \$	(56,35) \$	(643,65) \$
Formations	(2 000,00) \$	(2 020,00) \$	20,00 \$
Collations	(500,00) \$	- \$	(500,00) \$
Congrès FCPQ	(3 200,00) \$	- \$	(3 200,00) \$
Transport FCPQ	- \$	- \$	- \$
Prix reconnaissance (engagement/réussite) Incluant Pin's	(300,00) \$	(769,30) \$	469,30 \$
Téléphone avec abonnement pour la Présidence	(360,00) \$	(420,00) \$	60,00 \$
Divers	(300,00) \$	(121,77) \$	(178,23) \$
Souper des représentants	(2 500,00) \$	(1 147,00) \$	(1 353,00) \$
Investissement matériel + Logiciels (Zoom,Caméra de visio	- \$	(1 947,26) \$	1 947,26 \$
Projet de documentation CP	(250,00) \$	- \$	(250,00) \$
Pièce de théâtre Parminou*	- \$	- \$	- \$
Écart CSS		(11,50) \$	11,50 \$
Réserve	1 438,50 \$	12 091,78 \$	10 653,28 \$

* Parminou déjà payé sur budget précédent

Adopté à l'unanimité

7.2 PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET 2021-2022

Transport FCPQ est à 0\$ parce que ce poste a été jumelé à Congrès FCPQ. Si l'assemblée souhaiterait effectuer des dépenses supplémentaires, ce sera possible mais le trésorier doit au préalable consulter les membres du CP.

Il est suggéré de joindre un document aide-mémoire sur les détails des postes budgétaires.

Le CSS n'a pas encore le nombre total d'élèves. Sur réception des chiffres finaux une copie sera envoyée aux représentants.

Résolution CP20211108-05

Il est proposé par M^{me} Kaissy Charbonneau et appuyé par M. Nicolas Brosseau
D'ADOPTER le budget 2021-2022 du comité de parents Marie-Victorin :

Budget (Prévisionnel) CPMV 2021-2022					
Poste		2020-2021 Bilan	2021-2022 Budget	Écarts	
Per capita (70¢ - 1,3%)	Qté élèves : <u>37 052</u>	25 936,00 \$	25 936,40 \$	(0,40) \$	
Remboursement transports (1)		- \$	(3 432,00) \$	(3 432,00) \$	
Remboursement gardiennage		- \$	(528,00) \$	(528,00) \$	
Secrétariat (600\$ + charges employeur)		(7 351,04) \$	(7 400,00) \$	(48,96) \$	
Reprographie & Fournitures de bureau		(56,35) \$	(369,60) \$	(313,25) \$	
Formations		(2 020,00) \$	(3 500,00) \$	(1 480,00) \$	
Collations		- \$	(500,00) \$	(500,00) \$	
Congrès FCPQ		- \$	(3 200,00) \$	(3 200,00) \$	
Transport FCPQ		- \$	- \$	- \$	
Prix reconnaissance (engagement/réussite) Incluant épinglettes		(769,30) \$	(350,00) \$	419,30 \$	
Téléphone avec abonnement pour la Présidence		(420,00) \$	(360,00) \$	60,00 \$	
Divers		(121,77) \$	(250,00) \$	(128,23) \$	
Souper des représentants		(1 147,00) \$	(2 500,00) \$	(1 353,00) \$	
Investissement matériel + Logiciels (Zoom,Caméra de visioconférence)		(1 947,26) \$	(800,00) \$	1 147,26 \$	
Projet de documentation CP		- \$	(250,00) \$	(250,00) \$	
Activités parentales (pièces de théâtre par exemple)*		- \$	- \$	- \$	
Réserve		12 103,28 \$	2 496,80 \$	(9 606,48) \$	

(1) Le taux de remboursement au km est de 58 c/km. Les billets d'autobus sont remboursés

* Parminou 2021-2022 déjà payé sur budget précédent

Rappel: la politique de remboursement est disponible sur le partage

Budget réel sera fait le 6 novembre sur réception des chiffres de la part du CSS

Adopté à l'unanimité

8. CCSEHDAA

Le point est reporté à la prochaine rencontre du CP.

9. PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES RAPPORTS ANNUELS DES CSS ET DES CÉ

9.1 ADOPTION D'UN AVIS

Un projet de règlement sur les rapports annuels et CSS et des CÉ a été déposé officiellement dans la gazette du gouvernement. Deux éléments touchent en particulier les CÉ et l'exécutif du CP aimerait faire parvenir un avis à ce sujet au ministre de l'Éducation. Dans un premier temps, le ministère souhaite inclure des contenus minimums dans les rapports annuels, ce qui est somme toute correct, selon le CP. Ce qui titille un peu plus les membres, c'est que le ministère joint une annexe afin que les CÉ se conforment à un gabarit précis, compromettant l'esprit de subsidiarité des CÉ.

Résolution CP20211108-06

Il est proposé par M. Stéphane Simard et appuyé par M. Olivier Bourreau d'adopter l'avis sur le projet de règlement sur les rapports annuels des CSS et des CÉ.

« (...) »

Objet : Avis sur le *Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d'un centre de services scolaire ou d'un conseil d'établissement*

Monsieur le ministre,

Je vous écris aujourd'hui avec le mandat du comité de parents du Centre de services scolaire Marie-Victorin à Longueuil, qui s'est réuni en plénière le lundi 8 novembre 2021 pour convenir de ce qui suit. Dans la [Gazette officielle du Québec du 29 septembre 2021, 153^e année, n^o 39](#), est paru un projet de règlement amenant des changements sur le contenu minimal ainsi que la forme des rapports annuels des centres de services scolaires (CSS) et des conseils d'établissement (CÉ). Or, bien que nous soyons favorables à l'établissement de standards minimaux de contenus, deux éléments nous apparaissent surprenant et devraient, selon nous, être retirés.

À la section III, l'article 5 qui dicte « Les rapports annuels sont constitués en utilisant les gabarits présentés en annexe. », représente à notre avis, dans le cas des CÉ, un frein à l'intérêt des membres bénévoles pour cette responsabilité importante et va aussi à l'encontre du principe de subsidiarité qui voudrait que la forme dudit document soit déterminée par les CÉ afin de communiquer au mieux, à la vue du contexte et en reconnaissant les particularités de sa communauté, les informations pertinentes pour rendre compte des activités des CÉ et de leur école.

Nous recommandons donc que ledit article soit remplacé par « Les rapports annuels des CSS sont constitués en utilisant le gabarit présenté en annexe. » ou « Les rapports annuels peuvent être notamment constitués en utilisant les gabarits présentés en annexe. »

Également à la section III, article 6, il est dit pour le règlement qu'« Il s'applique à compter de l'année scolaire 2020-2021. » Une telle obligation pour l'année scolaire précédente reviendrait à soit obliger les membres bénévoles à reprendre leur travail de l'année dernière et éventuellement à refaire adopter le rapport, induisant du travail administratif peu pertinent, réduisant du fait même le temps accordé aux sujets d'intérêts pour les membres des CÉ, parents, élèves, communauté et équipe-école ou alors à reléguer cette réécriture à la direction d'école et son équipe, les bénévoles ayant fait la rédaction originale n'étant peut-être plus disponibles, à nouveau utilisant un temps précieux pour la direction ainsi que pour le CÉ qui devrait réadopter le document, réduisant également du coup la valeur dudit document dans la qualité de l'image produite puisqu'il pourrait se voir maintenant le fruit d'une représentation plus limitée des membres du CÉ d'alors.

Nous recommandons donc que cette phrase soit retirée afin que tout changement apporté par ce règlement ne s'applique qu'au terme de l'année scolaire en cours. Nous comprenons que l'intention était peut-être de viser dans cette phrase le rapport annuel du CSS à venir, mais l'impact au niveau des CÉ et des rapports déjà produits et diffusés générerait bien des soucis inutiles aux CÉ et aux écoles.

Permettez-moi, Monsieur le ministre, de vous offrir les sincères salutations du comité de parents Marie-Victorin qui se souvient de votre visite en séance d'il y a quelques années et d'espérer que nous aurons votre oreille attentive pour ce qui est des éléments ci-haut mentionnés.

(...) »

M. Nicolas Calderon-Asselin propose un amendement, appuyé par M. Savaria-Carrière, pour modifier la première partie de la lettre qui traite du gabarit, pour qu'il reste un espace personnalisable par les écoles. Le vote est demandé.

Pour l'amendement : 16
Contre l'amendement : 18
Abstention : 3

L'amendement est rejeté à la majorité

La résolution principale est adoptée à l'unanimité

10. PAROLES

10.1 AUX REPRÉSENTANTS DU CCSEHDAA

M. Nicolas Brosseau résume les propos de la première rencontre du comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) qui s'est déroulée lundi dernier. Les membres ont procédé à leur élection annuelle. M^{me} Ida Francoeur a été élue présidente et M^{me} Julie Ross vice-présidente. M. Nicolas Brosseau sera le représentant du CCSEHDAA au CP et M^{me} Shana Gagnon-Fortin, la substitut. Il a aussi été question des cotes de difficulté. Les membres ont fait part du manque de stationnement pour les parents d'élèves handicapés. Enfin, les membres ont discuté du manque de services en orthopédagogie. Les membres souhaitent promouvoir d'avantage le CCSEHDAA.

10.2 AUX RESPONSABLES DE DOSSIERS À L'EXÉCUTIF

FCPQ

M^{me} Geneviève Lamoureux et M. Nicolas Brosseau participeront au conseil général de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) la fin de semaine du 19 et 20 novembre. Il sera entre autres question de la réforme entourant le protecteur de l'élève et de la nouvelle gouvernance. La pièce de théâtre « Un parent presque parfait » sera également présentée aux participants. M. Brosseau fera un résumé de la fin de semaine à la prochaine rencontre.

Transports

M. Nathaniel Liberge, substitut au comité consultatif sur le transport, rapporte le contenu de la séance extraordinaire qui s'est tenue jeudi dernier pour informer les membres d'une transaction de vente. La compagnie Transco a été vendue à une société suédoise.

C.A.

M^{me} Geneviève Lamoureux résume la rencontre du C.A tenue le 5 octobre. Les membres ont adopté les propositions pour les écoles 240 (École Mille-Sports et Internationale du Vieux-Longueuil). Le comité de gouvernance a travaillé sur la nouvelle procédure de changement de nom d'une école. Les membres ont été informé d'une nouvelle entente avec le RTL.

Formations

M. Jean-Philippe Gingras informe les représentants des prochaines formations à venir :

11 novembre 2021 - Rôle de l'orthopédagogue

17 novembre 2021 - Gérer les comportements difficiles de son enfant

23 novembre 2021 - The Parents' Committee (en anglais seulement)

25 novembre 2021 - Les droits des enfants au travers des âges

1er décembre 2021 - Coéducation à l'ère du numérique

7 décembre 2021 - Teaching in a Parent Way (en anglais seulement)

Les membres peuvent s'inscrire à l'adresse : <https://formation.cpmv.ca/>

Culturel

M. Nathaniel Liberge a participé à une première rencontre. Les participants ont souligné le manque de partage des activités culturelles entre les écoles. Il y aurait également un projet intéressant de créer une vitrine culturelle pour l'ensemble de la communauté du CSSMV. Un suivi sera fait si nécessaire.

10.3 AUX RESPONSABLES DE COMITÉS

Les membres ont une dernière chance de s'inscrire aux différents sous-comités avant la lancée des travaux : comites.cpmv.ca.

10.4 AU TRÉSORIER

M. Olivier Bourreau n'a rien à ajouter.

10.5 AU SECRÉTAIRE

M. Olivier Bourreau fera suivre un résumé de la rencontre par courriel dans les prochains jours.

10.6 AUX MEMBRES (REPRÉSENTANTS DES ÉCOLES)

Le représentant de l'école Jacques-Rousseau est fier d'annoncer que l'équipe cadette de football de l'école est championne régionale dans sa catégorie et invite les membres à participer à la grande finale, ce vendredi au stade de l'école Jacques-Rousseau. Une activité est aussi prévue le 23 octobre avec les futurs élèves de 6^e pour les initier au football.

10.7 AU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur épuisement de l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 22 h 10.

*Ce procès-verbal a été rédigé par Geneviève Brochu,
secrétaire administrative du comité de parents Marie-Victorin*

Nicola Grenon
Président

Olivier Bourreau
Secrétaire